



## le Mot du maire

**Germain Richer**

Résidents de Prévost,

Bonjour,

Plusieurs citoyennes et citoyens nous interpellent, en tant qu'élus, concernant la nouvelle vitrine de la revitalisation de la 117 de Prévost. Ils constatent que le succès du développement durable de notre Ville repose sur un bon nombre de facteurs. D'abord, il faut planifier nos investissements avec rigueur tout en prévoyant d'ores et déjà la croissance future. Ensuite, il faut être à l'écoute des besoins et des attentes de toutes les strates de la population.

Pour maintenir la confiance avec nos contribuables, nous devons constamment démontrer que nous travaillons toujours dans le meilleur intérêt de la collectivité.

D'autre part, nous sommes fréquemment questionnés par différentes personnes, telles : les médias, les agences immobilières, les regroupements de citoyens, qui sollicitent de manière, formelle ou informelle, des renseignements afin de compléter leurs informations parfois exactes, ou tout simplement erronées. En tant qu'élus, il est de notre devoir de faire la différence entre ce qui est de nature publique ou privée. La relation entre un service de la Ville et un citoyen est d'ordre confidentiel et il n'est pas du mandat des membres du conseil municipal de divulguer ces informations.

La confidentialité des renseignements personnels de chacun de nos citoyens est une préoccupation importante pour tous nos services. À cet effet, il est impératif de maintenir

des règles de protection pour toutes les informations qui sont confiées à la Ville. Ce devoir de conserver en toute confidentialité les informations « nominatives » qui nous sont transmises émane de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En ce sens, cette obligation de rigueur est à la base d'une communauté respectueuse envers tous et chacun, et ce, en toute équité.

En terminant, nous vous rappelons que vous pouvez obtenir une panoplie d'informations essentielles concernant votre Ville, en consultant le site Internet de la Ville au [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca). Aussi, nous vous invitons à remplir le sondage en ligne sur la qualité des services offerts par le Service des loisirs, de la culture et vie communautaire ; il y a plusieurs prix à gagner!

À la prochaine!

## Nouvelles du conseil

**Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 octobre 2012.**

- Le conseil municipal a accepté le dépôt du nouveau rôle triennal d'immobilisation pour les années 2013-2014-2015. Le nouveau rôle sera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et toute personne peut en prendre connaissance à la Mairie, située au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, pendant les heures régulières de bureau.
- Lors de ladite séance, plusieurs avis de motion ont été donnés pour la création, par règlement, de différentes réserves financières. Conformément à la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal désire créer, par règlement, les réserves financières suivantes :
  - Une réserve financière relative au réseau d'égout sanitaire et à l'assainissement des eaux usées;
  - Une réserve financière relative au réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois;
  - Une réserve financière relative au réseau d'aqueduc P.S.L.;
  - Une réserve financière relative au réseau d'aqueduc du lac Écho;
  - Une réserve financière pour fins de prévoyance;
  - Une réserve financière relative aux élections et aux référendums;

> Une réserve financière relative à la gestion du développement du territoire.

- Le conseil a octroyé à la compagnie Excavation Serge Gingras inc. un contrat au montant de 9 175 \$ plus taxes, pour le remplacement d'un ponceau de rue face au 1446, chemin du Lac-Écho. Un contrat a également été octroyé à la même compagnie pour un montant 11 950 \$ plus taxes, pour le remplacement du ponceau de rue situé face au 1759, chemin du Lac-Écho.
- Dans le cadre de la création d'un bassin de rétention des eaux de ruissellement dans le secteur du croissant Adèle, le conseil a octroyé à la firme d'ingénieurs Équipe Laurence, experts-conseils, un mandat pour la conception des plans et devis et la surveillance des travaux de construction dudit bassin. De plus, le conseil a mandaté la firme Biofilia pour la préparation de la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Les honoraires professionnels relatifs à ces mandats seront défrayés à même le règlement 656.
- La firme Voyou communication inc. s'est vue octroyer le contrat numéro 2012-26 relatif à la réalisation du nouveau site Internet de la Ville. Le lancement du nouveau site est prévu pour janvier 2013.
- Le conseil municipal a autorisé les demandes de dérogation mineure 2012-0071 et 2012-

0074. Ces demandes visaient respectivement à autoriser, pour le 637 et le 671, rue du Clos-du-Roi, une 2<sup>e</sup> entrée charretière sur des terrains ayant moins de 45 mètres de façade et pour régulariser le garage existant avec une marge avant de 1,73 mètre au lieu de 2 mètres au 1461, rue des Lilas.

- Le second projet de règlement 601-19 amendé, tel qu'amendé, a été adopté. Ce règlement vise à autoriser les services professionnels et commerciaux dans la zone H-255 (Domaine des Vallons), à interdire dans la même zone les travaux de déblai et de remblai ainsi qu'à interdire les murs de soutènement de plus de 1 mètre de hauteur.
- Le conseil municipal a adopté une résolution demandant à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord de signer avec la Ville, avant le 31 décembre 2012, un protocole d'entente visant l'utilisation par la Ville des locaux des trois écoles primaires situées sur son territoire.
- Un avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt décrétant des travaux de circulation sur le boulevard du Curé-Labelle, à l'intersection du boulevard du Lac-Saint-François, a été donné. De plus, le conseil municipal a demandé au ministère des Transports de s'impliquer financièrement dans la réalisation du projet.

- Enfin, dans le même ordre d'idées le conseil municipal a réitéré sa demande au ministère des Transports du Québec pour que la limite de vitesse sur le boulevard du Curé-Labelle, entre la limite de la Ville de Saint-Jérôme et les Clos-Prévostois, soit réduite à 70 km/h.

**La prochaine réunion ordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 12 novembre 2012.**

### COURS DE SKI ALPIN ET DE PLANCHE À NEIGE

Inscriptions du 1<sup>er</sup> octobre au 14 décembre 2012 au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire 2945, boulevard du Curé-Labelle

POUR INFORMATION : 450 224-8888, poste 252

\* À noter que tous les cours de planche à neige débutent à 6 ans et qu'aucun rabais ne sera accordé pour les 2<sup>e</sup> enfant, 3<sup>e</sup> enfant, etc.

### STATION DE SKI BELLE-NEIGE

(Résidents seulement)

1- **Bout d'Chou** : 3-4 ans, 1 heure de leçon par jour  
de 9 h 45 à 10 h 45 **205 \$**  
ou 14 h à 15 h **180 \$**  
(2 élèves par moniteur et moniteurs habillés en lapin)

2- **Petit poucet** : 4-5 ans, 2 heures de leçon par jour  
de 10 h à 12 h **245 \$**  
ou 13 h 45 à 15 h 45 **215 \$**  
(environ 4 élèves par moniteur) (4 ans : ski sans assistance)

3- **Junior** : 6-12 ans, 2 heures de leçon par jour  
de 10 h à 12 h **315 \$**  
ou 13 h 45 à 15 h 45 **290 \$**  
(7 élèves par moniteur)

4- **Planche à neige** : 6-12 ans, 2 heures de leçon par jour  
de 10 h 30 à 12 h 30 **315 \$**

Les prix incluent les taxes pour 9 cours.

Cours les dimanches et débutant le 13 janvier 2013.

Une économie de près de 30 % dans certains cas.

### GRATUIT! CINÉ-FAMILLE



Venez passer une super soirée avec nous!

Du cinéma pour toute la famille  
**EN PRIMEUR LE FILM**  
**L'ÈRE DE GLACE IV:**  
**LA DÉRIVE DES CONTINENTS**  
Vendredi 19 octobre à 18 h 30

À l'église Saint-François-Xavier  
994, rue Principale

### RENDEZ-VOUS AMOUREUX

Venez vivre une expérience théâtrale qui vous ravira.



Sous une forme permettant un contact chaleureux entre le public et de grands acteurs de la scène québécoise, les rendez-vous amoureux présentent des scènes les plus marquantes du théâtre.

**Samedi 20 octobre 2012 à 20 h**

Église Saint-François-Xavier, 994, rue Principale à Prévost  
Billets à la bibliothèque Jean-Charles-Dés Roches et au Service des loisirs: 20 \$ (et à la porte le jour de l'événement).

Information : 450 224-8888, poste 244  
[www.lacomediethumaine.ca](http://www.lacomediethumaine.ca)

**À ne pas manquer!**

### SONDAGE

#### LOISIRS, CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

La Ville de Prévost désire connaître l'opinion des ses citoyennes et citoyens concernant son offre de services en matière de loisirs, de culture, de sports et relatif à la vie communautaire.

Ce sondage ne prend que quelques minutes à remplir. Vous courrez ainsi la chance de gagner un cours de votre choix dans la programmation hiver 2013.

Pour remplir le sondage, allez à l'adresse suivante:  
[www.surveymonkey.com/s/Y5S6YDZ](http://www.surveymonkey.com/s/Y5S6YDZ)

Vous trouverez également ce lien sur le site Internet de la Ville au [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca) dans l'onglet Programmation loisirs et camps.

Merci de participer en grand nombre!

**Dernière chance jusqu'au 2 novembre!**

## Nouvelles

du Service loisirs, culture et vie communautaire

**La vie communautaire en action...**

**Club Soleil de Prévost**

**Activités :** marche, danse en ligne, bingo (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois), shuffleboard (palet), scrabble, vie active, jeux de société. Pour plus d'informations et la programmation complète, vous pouvez communiquer avec Suzanne Monette au 450 224-5612.

**Souper dansant :** samedi 10 novembre à l'école Val-des-Monts sous le thème de Fêtons ensemble (country). Information : Suzanne Monette au 450 224-5612 ou Micheline Allard au 450 438-5683.

**La Mèche d'or, club amical de Prévost**

**Assemblée générale annuelle :** vendredi 19 octobre 2012 à 15 h au centre culturel de Prévost.

**Souper avec danses sociales et en ligne au Méridien 74 :** le samedi 27 octobre 2012.

Pour toutes informations ou réservation, veuillez communiquer avec Nicole au 450 224-5142 ou avec Céline au 450 431-1662 ou encore par courriel à [mechedor@hotmail.com](mailto:mechedor@hotmail.com).

**Société d'horticulture et d'écologie de Prévost**

Prochaine conférence : mercredi 31 octobre 2012 à 19 h 15. **Les plantes panachées et les génariums en tant que vivaces** par Roch Giguère, horticulteur.

Église Saint-François-Xavier, 994, rue Principale à Prévost. Gratuit pour les membres, 5 \$ pour les invités. Tirage d'un composteur domestique!

Pour information, consultez le site Internet au [www.shep.qc.com](http://www.shep.qc.com).

**Diffusions Amal'Gamme**

**27 octobre 2012 à 20 h :** Duo Velitchka Yotcheva et Patrice Laré : *Récital virtuose*, violoncelle et piano

**4 novembre 2012 à 20 h :** Duo Alexandre Da Costa et Wonny Song : *Le Génie de Brahms*, violon et piano

**17 novembre 2012 à 20 h :** Les contes de fées et les légendes : *Danse à quatre mains*, piano à quatre mains

Tous les spectacles ont lieu à l'église Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale. Pour plus d'informations, consultez le site au [www.diffusionsamalgamme.com](http://www.diffusionsamalgamme.com).

**Ciné-club de Prévost**

**26 octobre 2012 à 19 h 30 :** **Un nouveau monde** Monsieur et madame Héroux quittent leur domicile vers une résidence pour retraités. Dans une chronique d'un quotidien pas ordinaire, ils font leur place parmi les résidents de longue date et leurs habitudes bien forgées.

À l'église Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale à Prévost. Pour plus d'informations, consultez le site Internet au [www.cineclubprevost.com](http://www.cineclubprevost.com).

## BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque Jean-Charles-Dés Roches est heureuse d'accueillir l'auteur **Fredrick D'Anterny** qui animera une activité inspirée des aventures de la **PETITE FLAMME BLEUE**

**Jeudi 25 octobre de 10 h à 11 h 20**

Activité gratuite pour les tout-petits et leurs parents  
À ne pas manquer!

Inscrivez-vous au comptoir dès maintenant!



## CONVOCATIONS



**Assemblée générale annuelle CLUB DE SOCCER FC BORÉAL**

**Mercredi 21 novembre 2012 à 19 h**  
Centre culturel et communautaire

794, rue Maple à Prévost

C'est en très grand nombre que nous vous attendons pour cette AGA du Club de soccer FC Boréal. En plus des points de formalité à l'ordre du jour, l'heure sera au bilan de la saison 2012-2013.  
*C'est un rendez-vous!*



**Assemblée générale annuelle ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR de Prévost**

**Lundi 22 octobre 2012 à 19 h 30**  
Centre culturel et communautaire

794, rue Maple à Prévost

Il est déjà temps de préparer la saison 2013. Tous les postes sont en élection cette année. Il est donc important que les parents s'impliquent.  
*Nous vous attendons en grand nombre.*